

LE VENDEUR - L'ACHETEUR

Le vendeur :

PEPITE ELEVAGE & ETALONS
215, rue du Calvaire
76 520 YMARE - FRANCE

 (+33) 06 24 56 37 01

 pepite.etalons@gmail.com

 www.pepите-etalons.com

L'acheteur - Informations de facturation :

Société

Nom & prénom

Adresse

CP + Ville

Téléphone

Email

MA COMMANDE

Semence congelée (IAC) ICSI non autorisé	Qté	Prix unit. TTC	TVA (incluse)	Total TTC
Dose de 6 paillettes		50 €	5,5%	
+ Livraison dans mon centre d'insémination (par envoi)		145 €	20%	
ou Retrait chez Eurogen ou groupage dans une cuve de mon centre d'insémination		25 €	20%	
TOTAL paillettes + transport				

- ☐ Je joins le règlement de la réservation par chèque à l'ordre de PEPITE ETALONS.
- ☐ J'ai réglé par carte bancaire sur le site www.pepите-etalons.com, Commande n°
- ☐ J'ai réglé par virement bancaire le / / 2025
IBAN FR76 1027 8021 6500 0206 3960 168 - BIC CMCIFR2A

Concernant les paillettes non utilisées :

- ☐ Je m'engage à renvoyer les paillettes non utilisées chez Eurogen avant le 31 octobre 2026. **Je reconnais ne pas en être propriétaire.**
- ☐ Je reconnais avoir été informé(e) que ces paillettes peuvent être utilisées pour d'autres juments la même année ou l'année suivante, sous réserve d'avoir obtenu un accord écrit préalable à toute utilisation de Pépité Etalons. Pour chaque jument inséminée, un contrat de saillie de l'année en cours devra être adressé à Pépité Etalons, accompagné d'un chèque de 50 € pour les frais techniques et du chèque de solde en vigueur. Aucune déclaration de saillie ne sera réalisée sans réception du dossier complet avant le 30/09. A défaut, je suis conscient(e) que des frais de rattrapage de 150 € TTC me seront facturés, en sus des frais de saillie et des éventuels frais facturés par l'IFCE.

LE SOLDE

Aucune déclaration de saillie ne sera réalisée si le chèque de solde n'est pas joint au présent contrat. Le cas échéant, des frais de rattrapage de 150 € TTC seront facturés, en sus des éventuels frais facturés par l'IFCE.

☐ Je joins le chèque de solde à la naissance

Je joins un chèque de 300 € au présent contrat. Il sera encaissé à la naissance du poulain + 48 h. En cas de décès à la naissance avant 48h de vie, le chèque sera détruit. La déclaration de naissance sera débloquée après encaissement du solde. Pépité Etalons ne peut être tenu responsable des frais de déclaration tardive facturés par l'IFCE, en cas de solde non réglé à temps.

MA JUMENT

Nom la jument

N° de Sire

Nom la jument porteuse (si transfert d'embryon)

N° de Sire de la jument porteuse

LA LIVRAISON DE LA SEMENCE

Société / Clinique

Nom & prénom
de l'inséminateur

Adresse

CP + Ville

Téléphone (obligatoire)

Email

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes diffusées sur le site internet www.poneys-de-dressage.com, dont un extrait figure en page 2 du présent contrat.

Fait à.....
Le / / 2026

Signature de l'acheteur :

Nos conseils avant d'inséminer votre jument :

N'attendez pas la dernière minute pour réserver vos saillies ! En effet, même si les délais de transport sont de 24 à 48 h, nous avons besoin d'un délai supplémentaire pour planifier les envois, libérer des cuves et réaliser les formalités administratives.

Faites pratiquer une analyse bactériologique de l'utérus de votre jument en tout début de saison. En effet, une échographie de contrôle et l'absence de liquide dans l'utérus ne suffisent pas pour être certain que votre jument est bien propre. Ce n'est pas douloureux et abordable financièrement, et vous vous éviterez bien des déconvenues !

Vermifugez correctement votre jument et vérifiez qu'elle soit à jour de ses vaccins, y compris Rhinopneumonie.

Semence Congelée (IAC) :

Merci de nous adresser votre contrat de saillie par courrier postal, accompagné du chèque de solde, pour que nous puissions envoyer la semence dans votre centre d'insémination.

A réception de votre contrat, la semence est envoyée sous 48 h max dans votre centre d'insémination ou chez votre vétérinaire. Pas de livraison les samedis, dimanches, lundis, ni jours fériés et ponts.

La semence congelée se conserve en cuve d'azote dans votre centre d'insémination. Nous vous conseillons donc vivement de commander la semence en tout début de saison (de début mars à fin avril) pour éviter le «rush» de la saison (de début mai à mi-juin) et les éventuels délais supplémentaires. Une fois la semence arrivée, vous n'avez plus qu'à faire suivre votre jument.

La semence congelée doit s'inséminer sur ovulation uniquement et idéalement en profond. Il est donc impératif de choisir un centre d'insémination à même de **pratiquer des échographies toutes les 6 h** à l'approche de l'ovulation, afin d'inséminer au bon moment et augmenter vos chances d'obtenir une gestation.

Sauf dispositions contraires mentionnées au contrat de saillie, les paillettes de semence congelée appartiennent à Pépité Etalons. Elles ne sont donc pas cessibles. Vous devez donc nous retourner les paillettes restantes en fin de saison et au plus tard le 31/10 chaque année, à vos frais. Les conditions d'utilisation des paillettes restantes sont mentionnées en page 1 du présent contrat.

Semence Réfrigérée (IART) :

Ce type de semence nécessite de prélever l'étalon la veille de l'insémination de votre jument. C'est pourquoi nous ne pouvons vous envoyer de semence si la réservation de saillie n'a pas été réalisée à minima 8 jours avant la date présumée d'insémination.

Les semences réfrigérées peuvent provenir d'étalons situés en France comme en Europe. Les délais de livraison sont en général de 24h, mais certaines zones ne sont pas desservies (Haute-Montagne, zones très rurales, etc...). N'hésitez pas à nous contacter pour savoir si votre centre d'insémination est éligible à la livraison en 24h !

Nous vous conseillons vivement de demander à ce que votre jument soit induite.

Les semences sont livrées du mardi au vendredi, et le samedi sur confirmation (toutes les zones ne sont pas desservies ce jour-là). Pas de livraison le dimanche, ni le lundi, ni les jours fériés.

Les semences réfrigérées se commandent par SMS ou Whatsapp au 06 24 56 37 01, la veille de l'insémination avant 8h.

ATTENTION : les semences provenant d'un pays membre de l'UE ne peuvent être mises en place que dans un centre d'insémination enregistré TRACES. Cette démarche est gratuite et doit être réalisée par votre inséminateur avant de commander la semence.

Monte en Main (MM) :

Merci de réserver votre saillie à minima 8 jours à l'avance, de façon à ce que nous prévenions le centre dans lequel se trouve l'étalon choisi. Contactez ensuite le centre en question, afin de vérifier leurs disponibilités et les modalités d'arrivée de votre jument.

Les juments doivent arriver à jour de leurs vaccinations et de leurs tests sanitaires (voir avec votre vétérinaire). Aucune jument ne sera admise sur le lieu de monte le cas échéant.